

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	<b>No SD</b> SD-2024-5035
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'approuver des honoraires supplémentaires au contrat DOS-1452 pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils dans le cadre des travaux de mise à niveau des entrées électriques aux garages municipaux	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> 17090 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 01-Saint-François 02-Saint-Vincent-de-Paul 07-Renaud 09-Saint-Bruno 12-Souvenir-Labelle 17-Laval-les-Îles 19-Marc-Aurèle-Fortin		
<b>Actions : HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES</b>  <b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui  <u><b>Contrat</b></u> <b>No contrat :</b> DOS-1452 <b>Montant :</b> 948 091,46 \$ <b>Mode de sollicitation :</b> OS-SP Services professionnels <b>Type de contrat :</b> Service(s) professionnel(s) <b>Résultat :</b> Groupe Carbonic inc. Présente demande 149 250,00 \$ (avant taxes) 171 600,19 \$ (incluant TPS et TVQ)  <u><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b></u> Service des immeubles, parcs et espaces publics  <u><b>Projet(s)</b></u> 17090  <u><b>Financement</b></u> <u><b>No Règlement</b></u> L-12987-F  <u><b>Titre</b></u> Décrétant un emprunt maximal de 16 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des honoraires professionnels nécessaires à la préparation d'études, de plans et devis et autres expertises connexes requis dans le cadre d'activités municipales		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	<b>No SD</b> SD-2024-5035														
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <p><u>Date</u>                      <u>No résolution</u>                      <u>Objet</u>  2023-07-11                      CM-20230711-624                      ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1452</p> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  APPUYÉ PAR :                      Vasilios Karidogiannis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-1452 à Groupe Carbonic inc., au montant de 868 293,50 \$, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation des études, plans et devis ainsi que les services durant les travaux de mise à niveau des entrées et distributions électriques aux garages municipaux, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:</p> <p>la phase A «études, plans et devis», au montant de 564 390,77 \$;</p> <p>ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du Règlement numéro L-12987-F ainsi que de son entrée en vigueur;</p> <p>la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 130 244,02 \$;</p> <p>la phase C «exécution des travaux», surveillance des travaux, au montant de 173 658,70 \$;</p> <p>ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;</p> <p>et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1452.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-2255)</p>																
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Dans le cadre du projet 17090, la firme Groupe Carbonic inc. a été mandatée pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de mise à niveau des entrées électriques aux garages de secteurs.</p> <p>Dans le but d'atteindre la cible de décarbonation du Plan climat, le Service des immeubles, parcs et espaces publics doit également procéder à la conversion des équipements électromécaniques fonctionnant au gaz naturel vers la biénergie ou l'électricité dans les garages des secteurs 1, 1A, 3 et 6.</p> <p>Nous avons demandé à Groupe Carbonic inc., qui est en possession de toutes les informations pour exécuter ce mandat additionnel de décarbonation, de nous déposer une offre de service.</p> <p>Le Groupe Carbonic inc. nous a déposé une offre de service que nous jugeons recevable et permet un gain d'efficacité.</p> <p>HONORAIRES: GROUPE CARBONIC INC. 171 600,19 \$ (incluant TPS et TVQ)</p>																
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 80%;"></th> <th style="text-align: right;">Montant (avant taxes)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montant des honoraires P&amp;D (CT 1749224)</td> <td style="text-align: right;">490 881,30 \$</td> </tr> <tr> <td>Montant des honoraires Soutien tech. (CT1813243)</td> <td style="text-align: right;">79 060,85 \$</td> </tr> <tr> <td>Montant des honoraires SURV (CT1813243)</td> <td style="text-align: right;">105 414,47 \$</td> </tr> <tr> <td><b>Total des honoraires octroyés à ce jour (BC 2642226)</b></td> <td style="text-align: right;"><b>675 356,62 \$</b></td> </tr> <tr> <td>Honoraires Supplémentaires requis (P&amp;D)</td> <td style="text-align: right;">121 750,00 \$</td> </tr> <tr> <td>Honoraires Supplémentaires requis (exécution trvx.)</td> <td style="text-align: right;">27 500,00 \$</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le présent investissement de 127 823 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Honoraires préliminaires - Immeubles, parcs et espaces publics » pour lequel un montant de 2 500 000 \$ est prévu en 2024 au PTI.  Financement : règlement d'emprunt L-12987-F</p>				Montant (avant taxes)	Montant des honoraires P&D (CT 1749224)	490 881,30 \$	Montant des honoraires Soutien tech. (CT1813243)	79 060,85 \$	Montant des honoraires SURV (CT1813243)	105 414,47 \$	<b>Total des honoraires octroyés à ce jour (BC 2642226)</b>	<b>675 356,62 \$</b>	Honoraires Supplémentaires requis (P&D)	121 750,00 \$	Honoraires Supplémentaires requis (exécution trvx.)	27 500,00 \$
	Montant (avant taxes)															
Montant des honoraires P&D (CT 1749224)	490 881,30 \$															
Montant des honoraires Soutien tech. (CT1813243)	79 060,85 \$															
Montant des honoraires SURV (CT1813243)	105 414,47 \$															
<b>Total des honoraires octroyés à ce jour (BC 2642226)</b>	<b>675 356,62 \$</b>															
Honoraires Supplémentaires requis (P&D)	121 750,00 \$															
Honoraires Supplémentaires requis (exécution trvx.)	27 500,00 \$															

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	<b>No SD</b> SD-2024-5035				
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS						
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS						
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS						
<b>REMARQUE(S)</b>						
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil, d'approuver des honoraires supplémentaires à Groupe Carbonic inc. pour les services professionnels du mandat DOS-1452 qui lui a été confié par la résolution CM-20230711-624 dans le cadre des travaux de mise à niveau des entrées électriques aux garages municipaux;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la phase A « Études, Plans et Devis » comprenant les plans et devis et des documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 139 982,06 \$ \$ (incluant TPS et TVQ);</li> <li>- la phase B « Exécution des travaux », soutien technique durant la construction, au montant de 31 618,13 \$ (incluant TPS et TVQ), ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;</li> </ul> <p>Le tout pour les travaux de mise à niveau des entrées électriques aux garages de secteurs et, dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase « Études, plans et devis » et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;</p> <p>HONORAIRES : GROUPE CARBONIC INC. 171 600,19 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>que les honoraires soient calculés conformément aux dispositions de la soumission DOS-1452. Le mandat pour les services durant la construction sera autorisé lors de l'octroi de contrat pour la réalisation des travaux.</p> <p>(CT:1818022)</p> <p>d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-12987-F un montant de 127 900 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 5 ans.</p>						
<b>CERTIFICATION</b>						
<p>Numérotation des finances : 1818022    Coût estimé affectant l'année en cours :    <b>127 822,28 \$</b>    CM requis :Oui</p> <p><b>Annotation(s)</b>  Seulement la première recommandation est requise au CM.</p> <p><b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center; border-top: 1px solid black;"> JETTE, Monsieur FRANCOIS (44743) </td> <td style="width: 50%; text-align: center; border-top: 1px solid black;"> 2024-10-10 </td> </tr> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;"> Trésorier </td> <td style="width: 50%; text-align: center;"> AN - MS - JR </td> </tr> </table>			JETTE, Monsieur FRANCOIS (44743)	2024-10-10	Trésorier	AN - MS - JR
JETTE, Monsieur FRANCOIS (44743)	2024-10-10					
Trésorier	AN - MS - JR					